



# **Ne pas diffuser**

**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil  
communal le 15 décembre 2016**

## **RAPPORT N° 40/2016 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Budget communal pour l'année 2017**

Vevey, le 29 novembre 2016

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des Finances (COFI) s'est réunie à quatre reprises pour étudier le préavis n° 40/2016 intitulé "Budget communal pour l'année 2017", soit les 14, 15, 16 et 22 novembre 2016.

Étaient présents les membres de la COFI, soit MM. Francis BAUD, Patrick BERTSCHY, Pierre BUTTY, Sergio DE STEFANIS, Alain GONTHIER, Philippe HERMINJARD, Laurent LAVANCHY, Vincent MATTHYS, Roger PIEREN, Werner RIESEN, Martino RIZZELLO, président-rapporteur, Christian ROH et Antoine STÜBI ; ou leurs suppléant-e-s respectif/ve-s Mme Alexandra MELCHIOR et M. Victor MARINELLI.

Selon les directions successivement concernées, la Municipalité et les services de la ville étaient représentés par les Municipaux-directeurs, accompagnés des chefs de services et/ou d'autres personnes de leur choix. M. Gilles ALTERMATH a participé intégralement à toutes les séances en tant que chef de service Finances- Gérances et de secrétaire de la COFI. La première partie de la dernière séance s'est faite avec la Municipalité au complet pour répondre aux amendements proposés par la Commission et aux dernières questions.

### **1. Analyse du préavis 40/2016 "Budget communal pour l'année 2017"**

Le budget communal pour l'année 2017 (ci-après : le budget), réorganisé suite à l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité, présente une augmentation des charges de CHF 3'755'800.- et un déficit similaire au budget pour l'année 2016 de CHF 3'895'100.- (+ CHF 358'800.- par rapport à 2016). L'autofinancement est quant à lui estimé à CHF 4'646'700.- (- CHF 455'400.- par rapport à 2016).

Une explication est donnée aux commissaires quant à la volonté et la nécessité d'avoir un autofinancement annuel moyen de CHF 6'000'000.- au minimum pour l'ensemble de la nouvelle législature.

Le préavis n'a pas fait l'objet de questions particulières et la discussion a principalement été portée sur les comptes du budget 2017. Un commissaire relève toutefois (soutenu par une grande partie de la Commission), au terme de la discussion avec les Municipaux, qu'il serait peut être utile de prévoir un audit de la commune pour voir si des éventuelles économies supplémentaires sont réalisables notamment dans le cadre de la gestion de l'administration communale.

### **2. Analyse du budget 2017 sur des comptes particuliers**

La brochure du budget 2017 a été analysée chapitre par chapitre, compte par compte en fonction des questions des commissaires. A chaque fois les représentants de la Municipalité et des services, ainsi que M. Gilles ALTERMATH si nécessaire, ont tenté d'apporter les éclaircissements demandés et la COFI les en remercie. Ce rapport ne relève que les comptes pour lesquels un amendement a été proposé et accepté par la Commission des finances. Plusieurs d'entre eux

tiennent compte des informations détaillées sur chaque compte, dont disposent les membres de la Commission des finances.

## 2.1. Amendements proposés au Conseil communal

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### **125 Office de la population**

**125.3011/3012** Traitements et salaires du personnel auxiliaire

Déplacement d'un poste à 50 % du 3011 au 3012. Déplacement d'un montant de CHF 37'000.-.

Commentaire : Amendement de la part de la Municipalité suite à un amendement de la COFI qui visait à supprimer ce poste à 50% du budget.

**L'amendement est accepté par 7 voix contre 6.**

#### **130 Subventions et manifestations diverses**

130.3658.19 Soutien à l'Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut

Projet de budget : CHF 20'000.-

Amendement : CHF 0.-

Différence : Economie de CHF 20'000.-

Commentaire : Amendement de la Municipalité.

**L'amendement est accepté à l'unanimité.**

#### **140 Service des ressources humaines**

140.3011 Traitements

Projet de budget : CHF 759'000

Amendement : CHF 679'000.-

Différence : Economie de CHF 80'000.-

Commentaire : Refus de la création de 1.2 poste EPT. La COFI n'a pas été convaincue par la nécessité de créer un poste d'adjoint à 100% et un poste de secrétaire à 20%.

**L'amendement est accepté par 7 voix contre 6.**

#### **141 Personnel, charges sociales, assurances**

141.4361.04 Correctif de la masse salariale

Projet de budget : CHF 1'000'000.-

Amendement : CHF 840'000.-

Différence : Revenu en moins de CHF 160'000.-

Commentaire : Correction suite aux erreurs de budgétisation. Amendement proposé par la Municipalité.

**L'amendement est accepté à l'unanimité.**

## DIRECTION DES FINANCES

### **200 Comptabilité générale, caisse et contentieux**

200.3011 Traitements

Projet de budget : CHF 745'500.-

Amendement : CHF 650'500.-

Différence : Economie de CHF 95'000.-

Commentaire : La période de chevauchement et de formation pour le poste est jugée trop longue.

**L'amendement est accepté par 10 voix pour et 3 abstentions.**

### **220 Impôts**

220.4020 Impôt foncier

Projet de budget : CHF 3'900'000.-

Amendement : CHF 4'800'000.-

Différence : Revenu en plus de CHF 900'000.-

Commentaire : Conforme à l'Arrêté d'imposition 2017 adopté par le CC (taux porté à 1,5 0/00).

**Amendement "technique" adopté à l'unanimité.**

## Direction de la Sécurité

### **600 Sécurité Riviera Association de Communes**

600.3195 TVA au taux de 3,7%

Projet de budget : CHF 55'000.-

Amendement : CHF 40'000.-

Différence : Economie de CHF 15'000.-

Commentaire : Amendement (ensemble d'amendements) lié aux revenus du parking du Panorama.

**L'amendement est accepté par 7 voix contre 5 et 1 abstention.**

600.3521 Participation à charge nette d'ASR

Projet de budget : CHF 2'765'800.-

Amendement : CHF 4'015'800.-

Différence : Charges supplémentaires de CHF 1'250'000.-

Commentaire : Amendement lié aux revenus des parcomètres sur le domaine public (refus de cautionner l'augmentation des tarifs de parcage)

**L'amendement est accepté par 7 voix contre 5 et 1 abstention.**

600.4232 Recettes parking du Panorama

Projet de budget : CHF 1'430'000.-

Amendement : CHF 1'080'000.-

Différence : Revenus en moins de CHF 350'000.-

Commentaire : Amendement lié aux revenus du parking du Panorama (refus de cautionner l'augmentation des tarifs)

La COFI estime que de passer par la simple voie du budget pour l'augmentation des taxes des parkings sans aucune communication au CC n'est pas acceptable.

**L'amendement est accepté par 7 voix contre 5 et 1 abstention.**

## Culture

### **82021 Musée Jenisch**

82021.4392 Finances d'entrées

Projet de budget : CHF 2'000.-

Amendement : CHF 8'000.-

Différence : Revenus en plus de CHF 6'000.-

Commentaire : Adaptation du budget aux comptes 2015.

**Amendement accepté par 8 voix contre 2 et 3 abstentions.**

### **3. Conclusion**

A la suite des amendements proposés ci-dessus, le déficit budgété pour l'année 2017 est augmenté de CHF 644'000.-.

Après délibération, le préavis tel qu'amendé est accepté par 9 voix contre 4.

\* \* \* \* \*

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis N° 40/2016, du 31 octobre 2016, sur le budget communal pour 2017,

VU le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2017, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 148'135'100.-
Revenus	<u>CHF 143'596'000.-</u>
Déficit présumé	<u>CHF 4'539'100.-</u>

Le Président-rapporteur  
Martino Rizzello



Annexe : tableau des amendements au budget 2017

# BUDGET 2017 - Amendements proposés par la Commission des finances

(à voter par le Conseil communal)

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
<b>125</b>		<b>Office de la population</b>						
125.3011	4	Traitements	505'100		37'000			468'100
125.3012	4	Salaires du personnel auxiliaire Transfert d'un poste à 50% du 3011 (personnel fixe) au 3012 (personnel auxiliaire)	3'000	37'000				40'000
<b>130</b>		<b>Amendement accepté par 7 voix contre 6</b>						
		<b>Subventions et manifestations diverses</b>						
130.3658.19	6	Soutien à l'Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera- Chablais-Pays-d'Enhaut	20'000		20'000			0
<b>140</b>		<b>Service des ressources humaines</b>						
140.3011	7	Traitements Refus de la création de 1,2 poste EPT	759'000		80'000			679'000
<b>141</b>		<b>Amendement proposé par la Municipalité et admis à l'unanimité</b>						
		<b>Personnel, charges sociales, assurances</b>						
141.4361.04	8	Correctif de la masse salariale Correction erreur de budgétisation	1'000'000				1'60'000	840'000
		<b>Amendement accepté à l'unanimité</b>						

# BUDGET 2017 - Amendements proposés par la Commission des finances

(à voter par le Conseil communal)

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
<b>200</b>		<b>Finances - Comptabilité générale</b>						
200.3011	15	Traitements La période de "chevauchement de poste" est jugée trop longue <b>Amendement accepté par 10 voix et 3 abstentions</b>	745'500		95'000			650'500
<b>220</b>		<b>Impôts</b>						
220.4020	19	Impôt foncier Conforme à l'Arrêté d'imposition 2017 adopté par le CC (taux porté à 1,5 0/100) <b>Amendement "technique" adopté à l'unanimité</b>	3'900'000			900'000		4'800'000
<b>600</b>		<b>ASR - Taxes de parking</b>						
600.3195	75	TVA au taux de 3,7%	55'000		15'000			40'000
600.3521	75	Participation à charge nette d'ASR	2'765'800	1'250'000				4'015'800
600.4232	75	Recettes parking du Panorama Refus de passer par la simple voie du budget pour l'augmentation des taxes des parkings. Il faut une communication au CC <b>Amendements acceptés par 7 voix contre 5 et 1 abstention</b>	1'430'000				350'000	1'080'000

# BUDGET 2017 - Amendements proposés par la Commission des finances

(à voter par le Conseil communal)

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
82021		<b>Musée Jenisch</b>						
82021.4392	109	Finances d'entrées Adaptation aux comptes 2015 <b>Amendement accepté par 8 voix contre 2 et 3 abstentions</b>	2'000			6'000		8'000
		<b>Vote sur les conclusions amendées du préavis n° 40/2016</b> <b>Le budget amendé est adopté par 9 voix contre 4</b>		1'287'000	247'000	906'000	510'000	

# BUDGET 2017 - Amendements proposés par la Commission des finances

(à voter par le Conseil communal)

Compte no	Page de la brochure	Libellé	Projet de budget	Charges en plus	Charges en moins	Revenus en plus	Revenus en moins	Budget amendé
		<b>Récapitulation :</b>						
		Charges en plus	1'287'000					
		Charges en moins	247'000					
		Revenus en plus	906'000					
		Revenus en moins	510'000					
		<b>Augmentation du déficit 2017</b>	<b>644'000</b>					
		Charges selon projet de budget déposé	1'47'095'100					
		Amendements	1'040'000					
		<b>Charges totales amendées</b>	<b>148'135'100</b>					
		Revenus selon projet de budget déposé	143'200'000					
		Amendements	396'000					
		<b>Revenus totaux amendés</b>	<b>143'596'000</b>					
		<b>Excédent de charges après amendements</b>	<b>4'539'100</b>					